

COMPTOIRS D'ACHAT DES BLÉS DURS ALGÉRIENS

COMPTOIRS D'ACHAT DES BLÉS DURS ALGÉRIENS
S.A. au capital de 2 MF
Siège social : Alger, 96, r. Michelet
Registre du commerce : Alger, n° 15.009
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 792)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 7 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 20 actions.

HUNEBELLE (Édouard) ¹ ;
HUNEBELLE (André) ² ;
BOZON-VERDURAZ (Benjamin) ³ ;
OUDY (Paul), 57, r. Pierre-Charron, Paris ;
DELACROIX (Robert) ⁴.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

KARSENTI (Massaoud), 1, r. Mocard, Alger ;
GIRY (Albert), 25, r. Vasco-de-Gama, Alger.

Constitution et durée. — Soc. constituée p. une durée de 50 ans.

Objet. — Toutes ops de commission et de courtages relatives à l'achat des blés, particulièrement d'origine algérienne, marocaine et tunisienne, en vue de leur utilisation à la fabrication de pâtes alimentaires. l'exécution de tous mandats relatifs à ces ops d'achat et de vente.

¹ Édouard Hunebelle (1854-1930) : fils reconnu d'Édouard Hunebelle (1825-1902), constructeur de chemins de fer, maire de Deauville ; neveu de Jules Hunebelle, maire de Clamart, et d'Alfred Hunebelle, président de la Cie du chemin de fer de la Camargue. Polytechnicien. Agriculteur et viticulteur à à la Bridja, maire de Staouéli, conseiller général, président du syndicat des viticulteurs et de la chambre d'agriculture d'Alger... Président-fondateur du Comptoir d'escompte du Sahel à Chéraga (1887), administrateur des assurances La Viticole (1888), de la Société minière du Kanguet (Tunisie)(réélu en 1907), de la Tourakom au Laos, de la Compagnie des minerais de France (1911) et de la cauchemardesque Cie générale des tabacs. Avis de décès dans *L'Écho d'Alger*, 30 novembre 1930. C'est par erreur que son dossier de Légion d'honneur le porte comme centenaire décédé en décembre 1954.

Chevalier de la Légion d'honneur pour son rôle dans la lutte contre les sauterelles (1892), puis officier (1922). Conseiller du commerce extérieur (1912). Membre du Conseil supérieur des colonies (1928).

² André Hunebelle (1896-1985) : fils du précédent et de Marie Garambois († 1908). Agriculteur à Staouéli, chevalier de la Légion d'honneur à ce titre (1930), maître-verrier, membre du comité directeur du Front social de Gaston Bergery, administrateur de son journal *La Flèche* (1936-1938). Plus connu comme cinéaste, en particulier pour sa trilogie des *Fantomas*, à la décoration soignée.

³ Benjamin Bozon-Verduraz : administrateur délégué des Établissements Bozon-Verduraz, fabricant de pâtes alimentaires à Paris. Usines : Saint-Étienne-de-Cuines ; Maisons-Alfort ; Montescourt ; Bordeaux-Lormont ; Vesoul ; moulin à St-Avre-la-Chambre.

⁴ Robert Delacroix : fils d'Édouard Delacroix (1855-1933), agent maritime à Alger depuis 1877, administrateur du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie de 1909 au début des années 1920.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Delacroix_et_fils-Alger.pdf

Blessé en 14-18, croix de guerre. Administrateur de la Société algérienne de matériel agricole (SAMA) et de la Société algérienne de construction d'outillage et machine agricole (SACOMA).

Capital social. — 2 MF, divisé en 4.000 act. de 500 fr., dont 2.000 act. A. et 2.000 act. B.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; les sommes nécessaires p. servir aux act. B un premier divid. représentant 12 % des sommes versées et non remboursées ; ce dividende étant cumulatif. Le solde : 15 % au conseil d'adm. ; 85 % à l'ensemble des act. A et des act. B. Toutefois, avant l'attribution aux actionnaires de ce solde, l'assemblée générale pourra, sur la proposition du conseil d'administration, décider de porter tout ou partie dudit solde à un compte de rés. spéciale.

NÉCROLOGIE
ÉDOUARD HUNEBELLE
(*L'Écho d'Alger*, 30 novembre 1930)

D'Aix-en-Provence nous parvient la triste nouvelle du décès, en cette ville, où il s'était retiré depuis plusieurs mois, de M. Édouard Hunebelle qui s'est éteint le 27 courant, à l'âge de 80 ans. Le défunt était une vieille figure algérienne universellement estimée. Propriétaire à la Bridja, il avait, pendant plus de trente ans, présidé le conseil municipal de Staouéli. Officier de la Légion d'honneur, ancien conseiller général, président de la Confédération générale des agriculteurs, président de la chambre d'agriculture, animateur d'œuvres multiples, M. Hunebelle avait appliqué avec fruit sa haute intelligence à de nombreux domaines de l'activité algérienne.

Nous saluons en la personne du disparu, un Algérien de qualité, dont la longue carrière a été consacrée à l'action et à l'étude et nous prions ses fils et leurs familles d'accepter l'expression de nos condoléances attristées.
